



LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
EN PAYS DE LA LOIRE

2017

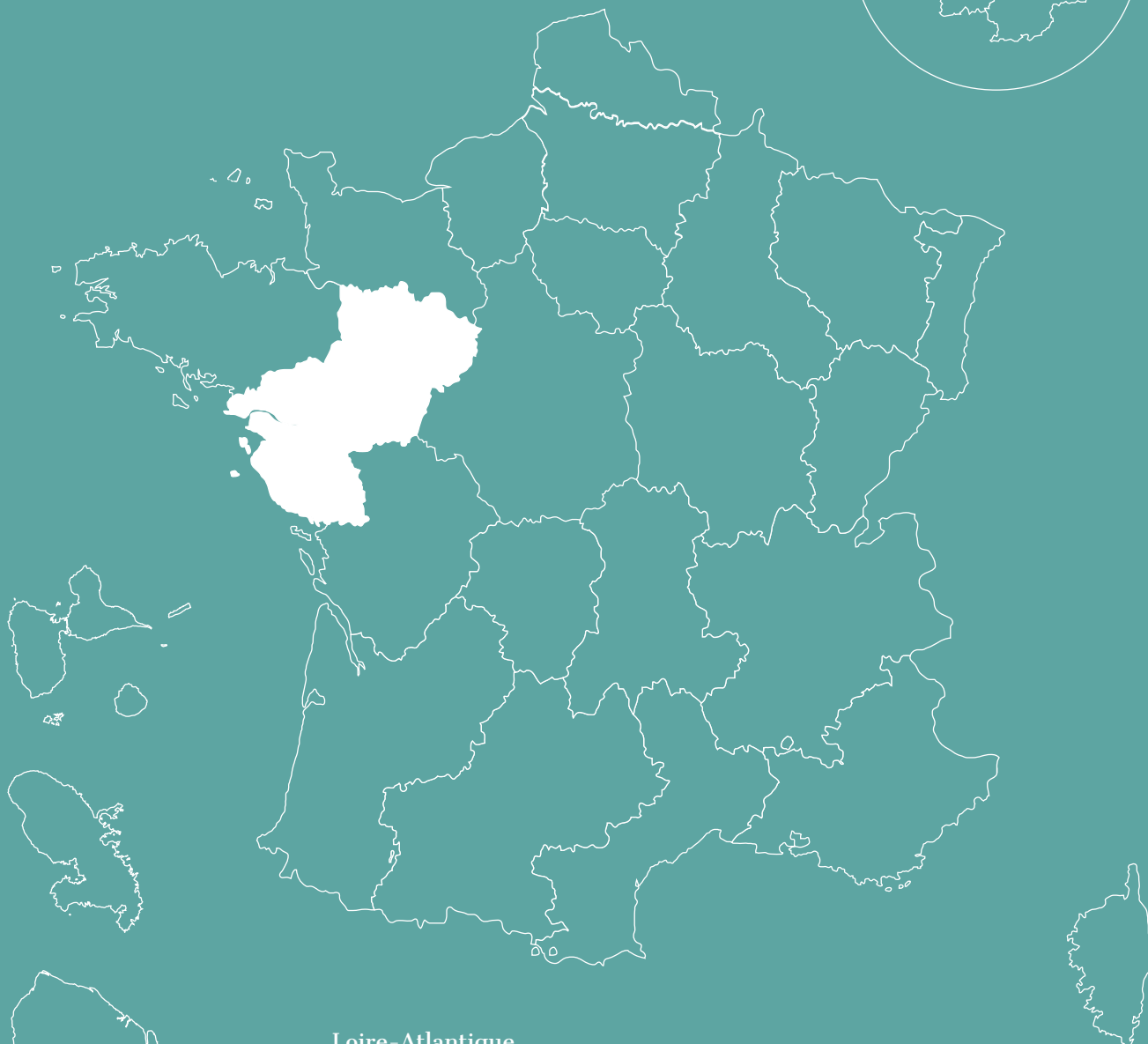
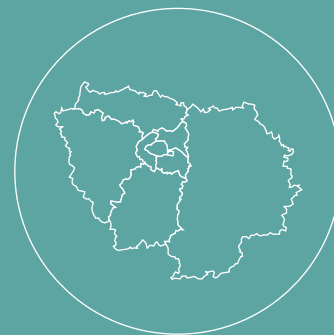
Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



PAYS DE LA LOIRE

La région compte 510 adhérents
regroupés en 10 sections



Loire-Atlantique
Nantes et Pays nantais
Saint-Nazaire

Maine-et-Loire
Angers

Mayenne
Laval

Sarthe
Le Mans
Mamers

Vendée
La Roche-sur-Yon
Les Sables d'Olonne
Luçon
Noirmoutier et Nord-Ouest Vendée

ÉDITO

DÉFENDRE LES DROITS ET LES LIBERTÉS PARTOUT, POUR TOUS

En 2017, la LDH est intervenue pleinement dans le vaste champ des droits de l'Homme. De plus en plus étendu et complexe, omniprésent dans le cadre du politique, il se décline dans des thématiques qui vont de la lutte contre le terrorisme en passant par les questions de migrations, des discriminations liées à l'origine, au genre, à la religion, aux handicaps, à des questions socio-économiques, d'éducation, de santé, d'environnement, de bioéthique...

Dans certains domaines, la LDH dispose d'une expérience et de compétences reconnues. Dans d'autres, elle innove, consciente que les droits et libertés se posent aussi dans des termes nouveaux avec les évolutions scientifiques, la révolution numérique, la « mondialisation », la destruction de la planète...

Le congrès de Grenoble a fixé, en juin 2017, deux axes stratégiques : la démocratie et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Ils ont inspiré de nombreuses actions, prises de position et analyses. De même, la question de l'égalité femmes/hommes, celle de la liberté d'expression artistique compatible avec une lutte résolue contre le racisme et le sexisme ont été au cœur de ses interventions.

La LDH a aussi œuvré pour le respect des droits des étrangers et pour un accueil digne des migrants. C'est en effet à l'aune de la manière dont elle accueille ou au contraire regroupe, enferme, refoule ces étrangers qu'une société se jauge, se mesure à elle-même.

Le travail engagé sur les grands enjeux de société, de la santé et de la bioéthique (thème de son université d'automne en 2017), de l'accès aux droits socio-économiques, des questions « environnementales » témoigne aussi de l'ouverture de la LDH à des enjeux nouveaux.

Enfin, sur les questions internationales, la LDH a poursuivi son engagement auprès d'associations ou de collectifs qui, en France, agissent en solidarité avec les peuples, sociétés ou groupes opprimés, colonisés, victimes de guerre ou privés de démocratie.

Cette liste non exhaustive atteste d'une activité dense. Si, en France comme ailleurs, trop de droits sont bafoués et trop nombreuses en sont les victimes, l'air du temps est lui caractérisé par une tendance à relativiser ces réalités et à accepter comme une fatalité un renoncement aux droits, aux libertés, à l'exigence d'un traitement digne pour tous. Ce « relativisme » confine en fait au déni, qu'il s'agisse :

- de « relativiser » des violences institutionnelles (école, justice, police) ou des expressions ou des actes racistes, de peu s'inquiéter de la recrudescence d'une extrême droite raciste et libéricide et de ses discours et manipulations ;
- de se laisser gagner par une « insécurité identitaire » avec la défense d'une laïcité défigurée se traduisant, de fait, par le rejet d'une religion ;
- de nier la crise environnementale au nom d'intérêts particuliers ;
- de sacrifier des libertés sans état d'âme à la lutte antiterroriste ;
- de traiter de manière indigne des migrants au nom de la crise sociale ;
- de remettre en cause des droits sociaux au nom d'une lutte (improbable) contre le chômage ;
- d'écarter les nouveaux atours d'un patriarcat sans cesse renouvelé, tels que dénoncés par les femmes victimes de harcèlement, de violences et d'un traitement inégal.

Face à de tels défis, la LDH a produit analyses et positionnements et les a traduits en actions et outils, comme avec

la loi « sécurité et libertés », l'accueil des migrants, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le numérique et la protection des données personnelles, ou encore la question des communs et de l'environnement.

Tant au niveau régional que local, l'action de la LDH se conjugue avec celle des citoyens et des associations qui défendent les droits et les mettent en pratique : par exemple le soutien juridique et l'accompagnement des migrants, ou encore de toutes celles et tous ceux qui sont touchés par le déni des droits. Ces mobilisations locales sont les maillons essentiels de diffusion d'une culture des droits de l'Homme : intervention en milieu scolaire, formation des acteurs associatifs et des citoyens sur le racisme, l'antisémitisme, les discriminations, organisation de nombreuses réunions publiques et ciné-débats.

Bref, la LDH s'est saisie en 2017 des grands enjeux qui agitent notre société et le monde sans jamais oublier la défense des droits et libertés et la solidarité dans tous ses aspects, pratiques et symboliques à la fois.

D'autres défis urgents se présentent à elle, s'agissant de son modèle de gouvernance et d'action, de ses modes de financement et de sa capacité à faire connaître son action et à attirer de nouvelles énergies. C'est là un chantier ambitieux qu'il nous faudra poursuivre avec la lucidité, l'exigence et la créativité que développent déjà, à toutes les échelles d'action, ceux qui font la vie de l'association : les ligueuses et les ligueurs.

Malik Salemkour
Président de la LDH

LA LDH PAYS DE LA LOIRE EN ACTION EN 2017

Défendre les droits des étrangers

Entre quatre cent et cinq cent personnes ont été accompagnées par les sections cette année dans le cadre des permanences hebdomadaires mises en places à Angers, Le Mans, Laval, La Roche-sur-Yon et Nantes. Les ligueurs aident à la rédaction des dossiers des demandeurs d'asile déboutés, les accompagnent dans les différentes instances et auprès de leurs avocats. La régionalisation des plateformes à Nantes et la réduction du cahier des charges de ces dernières font porter une charge plus importante sur les sections et les autres associations amies et les collectifs dont les sections sont parties prenantes, qu'il s'agisse pour Saint-Nazaire et Nantes de « Uni-e-s contre une Immigration Jetable » (Ucij), des Réseaux éducations sans frontière locaux (RESF) Le Mans, Nantes, de la Coordination migrants dont la section d'Angers est à l'origine. La Roche-sur-Yon et Nantes et Pays nantais participent aux cercles de silence. A noter en Mayenne le collectif Colledis « collectif d'innovation sociale » constitué depuis plusieurs années et devenu, suite aux initiatives prises par la section de Laval, un collectif engagé aussi dans l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement administratif et juridique des demandeurs d'asile et des sans-papiers.

La section de Noirmoutier et Nord-Ouest Vendée est à l'origine de plusieurs initiatives : une pétition et un rassemblement important sur le pont de Noirmoutier « Construisons des ponts pas des murs » faisant suite au constat que vivent les associations présentes dans les centres d'accueil et d'orientation (CAO) de notre région, concernant les migrants relevant de la directive « Dublin III » et des promesses faites lors du démantèlement de la jungle de Calais et

non respectées pour leurs demandes d'asile.

A l'initiative du comité régional, une conférence de presse avec lettre ouverte au préfet de région s'est déroulée, le 23 février, sur la situation des migrants, en région Pays de la Loire, présents dans « les centres de répit » (CAO) et centres d'accueil et d'orientation des mineurs étrangers (Caomie) toujours suite au démantèlement de la jungle de Calais regroupant plus d'une soixantaine d'associations et collectifs des cinq départements.

L'ensemble des sections interpellent régulièrement les préfets sur l'accueil réservé aux migrants.

Tout au long de cette année, les sections ont dû mener des luttes pour l'accès aux droits des populations roms et Gens du voyage. Un acharnement des pouvoirs publics est à constater : évacuation systématique de ces personnes de leurs endroits de vie sans, bien entendu, de solution pour des hébergements possibles. Les mêmes problématiques se posent concernant les personnes essayant de vivre dans les squats, qu'il s'agisse de mineurs ou majeurs isolés étrangers.

Sur tous ces thèmes, les sections ont fait paraître, encore cette année, dans la presse locale de nombreux communiqués et ont été présentes à tous les rassemblements et manifestations de soutien aux migrants, Roms et Gens du voyage.

Enfin le comité régional a été présent à la fête du collectif « les Bréviinois atterrés » à Saint-Brévin pour l'accueil de réfugiés au CAO.

Lutter contre les préjugés, les propos racistes, antisémites et xénophobes

Des sections : Angers, La Roche-sur-Yon, Laval, Le Mans, Les Sables d'Olonne, Mamers, Nantes et Pays nantais et Saint-Nazaire participent aux semaines d'éducation contre le racisme et toutes les formes de discriminations. Des conférences, des ciné-débats et d'autres actions ont été menés dans ce cadre. Nous recueillons encore, bien trop souvent, au sein de nos permanences « accès aux droits » des témoignages de racisme ordinaire, de discriminations et de harcèlements divers (santé, logement, handicap, homophobie). Nous recueillons aussi des témoignages de personnes ayant subi des violences policières.

Avec l'aide et le soutien sans faille du service juridique national et des avocats locaux, nous assurons le suivi des dépôts de plainte et les signalements aux procureurs de la République.

Nous sommes de plus en plus sollicités pour intervenir en milieu scolaire et auprès des associations (service civique) sur le racisme et les discriminations de toutes natures, et la laïcité.

Promouvoir les solidarités

Sur le thème de la solidarité, la plupart des sections participent aux travaux menés dans le cadre des semaines de la solidarité internationale. Elles sont aussi parties prenantes au sein des collectifs tels que la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, Alternatiba sur les questions environnementales à l'échelle planétaire, à tous les collectifs de solidarité par rapport aux migrants, logement, hébergement, etc. Angers, La Roche-sur-Yon, Laval, Le Mans, Nantes et Pays nantais, Noirmoutier et Nord-Ouest Vendée et Saint-Nazaire.

Sur la sensibilisation aux solidarités, de nombreux ciné-débats et conférences ont été organisés en région.

Des manifestations dans bon nombre de villes de la région ont été organisées sur la Syrie, la Libye et les Kurdes. Enfin un

communiqué du comité régional, du 24 novembre dernier, parut à propos de l'esclavage en Libye.

Après le traité de libre-échange transatlantique (Tafta), l'accord économique et commercial global (Ceta), certaines sections comme celles d'Angers, Le Mans et Nantes et Pays nantais, en lien parfois avec Attac, dénoncent les dérives du libéralisme.

Œuvrer pour plus de démocratie et nourrir le débat citoyen

À noter à l'initiative de la section de Saint-Nazaire, le 25 mars, une « Fête pour rire de la peur » avec une douzaine d'autres associations, elles se sont retrouvées en ville pour décliner « Peur de quoi, peur de qui, peur de tout et de rien ? ». Un procès, à l'initiative de la section avec d'autres associations, contre un élu municipal Front national de la ville de Saint-Nazaire incitant à la haine raciale a été mené et gagné depuis. A signaler les trois communiqués de la section à propos du procès, de la subvention versée à notre association qu'un élu Front national voulait voir supprimée, sur l'implantation de la vidéosurveillance dans cette ville.

D'autres procès ont été menés ou sont en cours à l'initiative des sections d'Angers et de Nantes et Pays nantais contre des mouvances du Front national, soit directement ou dans le cadre, comme à Nantes, de l'Observatoire nantais des libertés.

Bon nombre de sections sont à l'origine de la création de collectifs pour « Sortir de l'état d'urgence ». Au Mans, la section dans le cadre du collectif « Réagir pour la démocratie » continue d'œuvrer et de lutter entre autres contre la propagation des idées d'extrême droite.

Toutes les sections ont participé aux rassemblements et manifestations contre celles et ceux qui voulaient répandre les idées nauséabondes du Front national. Le comité régional s'y est employé en lien avec les sections. Elles ont aussi été présentes lors des contestations de la loi travail et sur les atteintes au droit de manifester.

À noter qu'entre les deux tours de l'élection présidentielle, un communiqué de presse du comité régional est paru appelant à voter contre l'extrême droite. L'instauration de l'état d'urgence depuis

les attentats de novembre 2015, puis les reconductions successives, ont constitué de graves reculs des libertés publiques, sans garantir pour autant la sécurité des citoyens. Nos sections avec le souci de rassembler autour des valeurs universelles ont contribué à mettre en place ou continuer de travailler avec les collectifs existants. Un Observatoire des libertés a été créé à Nantes. Les sections ont communiqué, interpellé les parlementaires sans relâche et des manifestations ont été organisées régulièrement en région Pays de la Loire.

A Angers, La Roche-sur-Yon et Nantes, les sections sont présentes au sein des collectifs qui travaillent sur le thème des prisons.

A maintes reprises, les sections ont montré leur rôle de vigilance pour le respect de la démocratie. Afin de nourrir le débat citoyen, elles ont organisé tout au long de l'année, avec le concours précieux d'intervenants du Comité central et du Bureau national, bon nombre de réunions débats, de ciné-débats et de conférences.

A noter plus particulièrement à La Roche-sur-Yon, une conférence, avec le délégué du Défenseur des droits en Vendée, à propos de la liberté d'expression. À Angers, « Snowden contre la surveillance généralisée », avec Maryse Artiguelong. À Mamers, les diffusions de *La Sociale*, les documentaires *Saigneurs*, *Retour à Forbach* et *L'Assemblée*.

Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes

Les sections de Nantes et Pays nantais, Angers, La Roche-sur-Yon, Le Mans ont été présentes à toutes les marches des femmes et les manifestations pour défendre l'égalité. La section de Nantes et Pays nantais est présente dans les mobilisations pour défendre le droit à l'IVG que certains tentent de remettre en cause.

À noter la conférence à l'initiative de la section des Sables d'Olonne sur « l'égalité femme-homme » avec, comme intervenante, Roseline Tiset, membre de la LDH de Lille. La section de Laval est toujours partie prenante du spectacle qui traite aussi des violences faites aux femmes « Les suppliantes d'Eschyle », interprété en 14 langues par 18 réfugiés

de 14 pays et 16 Mayennais qui assurent les voix françaises. 32 représentations se sont déroulées depuis juin 2016 dans le Grand Ouest.

Sensibiliser aux droits de l'Homme

Début septembre, une campagne d'adhésion de notre association a été lancée : « Les droits de l'Homme c'est comme les licornes, on aimerait que ce soit une réalité, mais c'est pas gagné ». Nos sections, pour la plupart, se sont emparées de cette campagne afin de faire de nouvelles adhésions. Elles ont participé à de nombreux forums des associations à l'initiative des villes des cinq départements de la région. Dans le même temps, la rentrée scolaire a été l'occasion pour la LDH de renouveler le concours des « Ecrits pour la fraternité ». Une initiative remarquable par la section des Sables d'Olonne, fut la tenue d'un stand de la LDH au moment du départ du Vendée Globe.

L'ensemble des sections intervient de plus en plus régulièrement en milieu scolaire, dans les facultés et auprès des jeunes des « quartiers » sur les thèmes qui sont les nôtres, l'environnement et le climat, les discriminations, le respect de la démocratie, la citoyenneté et la laïcité. Par ailleurs, les sections d'Angers, des Sables d'Olonne, Mamers, Nantes et Pays nantais, Noirmoutier et Nord-Ouest Vendée et Saint-Nazaire font partie du collectif des « fusillés pour l'exemple » qui continue le combat pour la réhabilitation.

Enfin, nous ne pourrions terminer ce rapport, sans rappeler que l'année 2018 est une année importante pour nous tous : 170^e anniversaire de l'abolition définitive de l'esclavage dans nos colonies – 120^e anniversaire de la création de notre association – 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH). Une exposition du comité régional destinée à faire connaître davantage notre association et provoquer des adhésions est en cours et sera proposée aux différentes collectivités territoriales de la région avec, pour nous, la priorité de la produire en milieu scolaire.

LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



Comité régional Pays de la Loire

4, place Manu
44000 Nantes
02 51 86 22 39
06 08 54 41 04
ldh.pays-de-la-loire@orange.fr

Loire-Atlantique

Section

Nantes et Pays nantais

4, place de la Manu
44000 Nantes
02 51 86 22 39
ldh.nantes@orange.fr
www.ldh-nantes.org
LDH.Nantes

Section

Saint-Nazaire

Agora 1901
2 bis, avenue Albert de Mun
44600 Saint-Nazaire
06 73 23 00 15
ldhsaintnazaire@gmail.com
sites.google.com/site/ldhsaintnazaire/
ldhstnazaire44

Maine-et-Loire

Section

Angers

22, rue du Maine
49100 Angers
02 41 27 32 64
07 85 98 36 69
angers@ldh-france.org
ldh49.over-blog.org

Mayenne

Section

Laval

Beaufleury
Le Bas Quifeu
53240 Saint-Jean-sur-Mayenne
07 85 98 35 05
sectionlaval@ldh-france.org
Ligue des droits de l'Homme
Mayenne

Sarthe

Section

Le Mans

Pôle Coluche
31/33, allée Claude Debussy
72100 Le Mans
07 85 98 23 48
lemans@ldh-france.org
Ligue des droits de l'Homme Le Mans

Section

Mamers

10, rue de Clairefontaine
72600 Mamers
07 88 83 70 28
ldhmamers72@gmail.com
LDH-Mamers72

Vendée

Section

La Roche-sur-Yon

Pôle associatif, porte B N°19
Boîte à lettres N°46
85000 La Roche-sur-Yon
07 85 98 48 27
ldh85000@gmail.com
ldh-france.org/section/la-roche-sur-yon/

Section

Les Sables d'Olonne

ldh.les-sables-d-olonne@laposte.net

Section

Luçon

02 51 86 22 39
ldh.pays-de-la-loire@orange.fr

Section

Noirmoutier et Nord-Ouest Vendée

Centre social Grain de sel
16, rue de la Poste
85330 Noirmoutier-en-l'Île
07 53 82 10 29
ldh.noirmoutiernov@free.fr

Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer
ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme M. Prénom :
Adresse : Tél. :
..... Mail :

Je souhaite adhérer à la LDH.





LdH — Ligue des droits de l'Homme

138 rue Marcadet – 75018 Paris

Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21

ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org